

COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2026

Conseillers municipaux en exercice	19
Présents	18
Quorum	10
Votants	19

Le deux avril deux mil vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-sept mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

Étaient Présents : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, GARCIN-GOURILLON Christine, REYNOUD Henri, STEKELOROM Dominique, JUGLARET Laurent, WAJS Alexandre, LAFFITTE Patrick, JUAN PIRÉ Elisabeth, SANTÉ Michel, COLOMEDA Sylvie, MOUCADEL Virginie, GARZINO Murielle, CHAIM Sabine, Lucie BABIN, SERRIER Jean-Guy, ARSAC Claire, CHENEVEZ Olivier,

Pouvoirs : THOMAS Sébastien a donné pouvoir à CARRÉ Jean-Christophe

Absents excusés : /

Secrétaire de séance : Alexandre WAJS

N°2026/04/02/11 -OBJET : Désignation des membres au Conseil d'Exploitation de la régie à simple autonomie financière chargée du tourisme.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON.

Madame Christine GARCIN-GOURILLON rappelle à l'assemblée, que compte-tenu des élections municipales du 15 mars 2026 et de l'installation du conseil municipal en date du 21 mars dernier, la Commune doit procéder à la désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie à simple autonomie financière chargée du tourisme, ces derniers étant désignés par le conseil municipal, sur proposition du Maire, conformément à l'article R2221-5 du CGCT.

Madame le Rapporteur indique que conformément aux statuts de la régie, le conseil d'exploitation est composé de 15 membres dont :

- 10 membres issus du conseil municipal
- 5 membres représentant les professions et activités intéressées par le tourisme dans la commune.

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,

Vu l'accord à l'unanimité des membres présents, pour procéder à la désignation à main levée,

Vu la proposition du Maire relative à la désignation des membres du conseil d'exploitation issus du conseil municipal : Jean-Christophe CARRÉ, Christine GARCIN-GOURILLON, Patrick LAFFITTE, Marc FUSAT, Henri REYNOUD, Virginie MOUCADEL, Murielle GARZINO, Michel SANTÉ, Lucie BABIN et Jean-Guy SERRIER

Vu la proposition du Maire relative à la désignation des membres représentant les professions et activités intéressées par le tourisme dans la commune : D. MEYKETIN, L. REYNAUD, P. MARCELLOT, P. MOUCADEL et C. ZEIGER

DESIGNE Jean-Christophe CARRÉ, Christine GARCIN-GOURILLON, Patrick LAFFITTE, Marc FUSAT, Henri REYNOUD, Virginie MOUCADEL, Murielle GARZINO, Michel SANTÉ, Lucie BABIN et Jean-Guy SERRIER membres du Conseil d'exploitation de la régie à simple autonomie financière chargée de l'exploitation du camping municipal issus du conseil municipal

DESIGNE : D. MEYKETIN, L. REYNAUD, P. MARCELLOT et P. MOUCADEL et C. ZEIGER, membres représentant les professions et activités intéressées par le tourisme dans la commune

DONNE au Maire toutes délégations pour l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : - 9 AVR. 2026

Publication sur le site de la mairie le : - 9 AVR. 2026

Secrétaire de séance,
Alexandre WAJS



Le Maire,
Jean-Christophe CARRÉ